



Universität
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

GROUPE DE TRAVAIL

Gérer son programme de manière optimale

Hambourg, 13 juin 2019

Hélène Dinter et Nicolas Hinz



Gérer son programme de manière optimale

- 1. Attribution des fonds**
- 2. Guide des études en ligne**
- 3. Justification d'utilisation des allocations**
- 4. Dépôt d'une demande de soutien**



1. Attribution des fonds : inscription et réinscription

- inscription exclusivement en ligne

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etudiant-doctorant-diplome/etudiant/inscription-en-ligne/>

- accès après login ou création d'un compte pour les nouveaux étudiants
- plusieurs rubriques et services pour les étudiants



Inscription et réinscription

- inscription et réinscription obligatoires pour tous les étudiants, tous les ans jusqu'à l'obtention du double diplôme
- l'étudiant commence un nouveau programme = **nouvelle inscription**
- l'étudiant continue ses études dans un programme = **réinscription**



Délais

- du 2 mai au 30 septembre 2019 dernier délai
- inscription pour l'année universitaire complète – pas de réinscription au deuxième semestre



Rapport des étudiants et rapport final

- rapport des étudiants : intégré au formulaire de réinscription
- rapport final : à compléter à la fin du cursus pour pouvoir obtenir le certificat de l'UFA
- ces deux rapports sont partie intégrante de l'évaluation du cursus



Abandons des études

- annoncés à l'UFA par le responsable de programme et par l'étudiant
- c'est l'établissement qui rembourse à l'UFA l'aide à la mobilité attribuée
- conseil : signature d'un contrat entre l'établissement et l'étudiant
- dérogations possibles



Certificat de l'UFA

- pour les étudiants inscrits régulièrement auprès de l'UFA et ayant complété leur rapport final
- chaque responsable de programme nomme les diplômés de son cursus sous « Infos en ligne »
- établi dès l'obtention des deux diplômes et sur demande du responsable de programme auprès de l'UFA



Demande de subvention : Préfinancement

- concerne l'aide à la mobilité pour le premier semestre 2019-20
- demande qui peut-être faite entre les mois de juin et août 2019 sous « Infos en ligne »



Demande de subvention : validation des inscriptions des étudiants

- inscriptions et réinscriptions visibles sous « Infos en ligne »
- date limite de validation :

4 octobre 2019



Validation des inscriptions des étudiants

Étape 1: confirmation de l'inscription individuelle de chaque étudiant

Plusieurs cas de figure concernant l'aide à la mobilité :

- le responsable de programme demande pour un étudiant une aide à la mobilité
- le responsable de programme ne demande pas d'aide à la mobilité pour un étudiant car celui-ci reçoit une autre bourse (« cofinancement »)
- l'étudiant n'a pas / plus le droit à l'aide à la mobilité de l'UFA
- veuillez enregistrer après chaque saisie !



Validation des inscriptions des étudiants

Étape 2 : validation de la liste complète des étudiants

- possibilité de consulter un récapitulatif des données dans la rubrique « résumé »
- bouton « validation de la liste complète »
- l'UFA est informée par un e-mail automatique que le responsable de programme a validé sa liste d'étudiants
- lorsque tous les partenaires d'une même coopération ont validé leur liste, la convention peut être établie par l'UFA



Convention d'allocations et versement des allocations

- la convention est envoyée par l'UFA au responsable de programme
- un exemplaire signé de la convention doit être retourné à l'UFA avant le

15 décembre 2019

- versement des allocations par l'UFA si le justificatif de l'utilisation des allocations de l'année précédente a été complété en ligne



Règles de financement 2019-2020

1. Aides aux frais de fonctionnement (montant par coopération)

- cursus intégrés binationaux et trinationaux : montant forfaitaire de **3.000€*** / **5.000 €*** / **8.000 €***
- cursus à reconnaissance mutuelle ou soutenus en tant que «périodes d'études de durée significative» : montant forfaitaire de **2.000 €***
- supplément en cas de cofinancement : **+ 500 €*** par étudiant cofinancé par semestre
- pas d'aides aux frais de fonctionnement pour les cursus évalués négativement, mis en veille ou « en fin de vie »

* valable pour 2019/20



Règles de financement 2019-2020

2. Aides à la mobilité

- pour les étudiants se trouvant dans le pays partenaire ou le pays tiers et dûment inscrits auprès de l'UFA
- **300 €* par mois**
- plafonnement : 35* aides par coopération par année de cursus
- soutien pendant le stage si obligatoire dans le pays partenaire
- principe de respect des engagements pris pour les cursus évalués négativement ou en « en fin de vie »

* valable pour 2019/20



Règles de financement 2019-2020

3. Cours de langues

➤ Cours de langue en ligne

- ✓ partenariat avec Deutsch-Uni Online (DUO) depuis 2006
- ✓ cours de français et d'allemand en ligne
- ✓ coûts entièrement pris en charge par l'UFA

➤ Appel à projets préparation linguistique :

- ✓ possibilité de demander une subvention complémentaire pour 3 ans
- ✓ 30 juin 2019 : date limite pour le dépôt d'une demande de soutien



2. Guide des études en ligne

1. Nouveau concept

- Saisie des données dans l'espace personnel des responsables de programmes
 - ✓ nouveau menu concernant le guide des études disponible
 - ✓ données déjà connues de l'UFA reprises automatiquement
 - ✓ les données peuvent être actualisées à tout moment

- Validation simplifiée
 - ✓ une fois le formulaire enregistré, les données sont actualisées
 - ✓ les données nécessitant une validation ne peuvent pas être modifiées



Guide des études en ligne

2. Interface

➤ Pour les responsables de programmes

✓ depuis l'espace personnel

The screenshot shows a web interface for managing study programs. On the left is a navigation menu with 'Studienführer' highlighted. The main area displays details for the program 'S35D-01'.

Studiengang	
Name des Studiengangs:	Informatik und Web-Engineering
Netzwerk (Zusammenschluss mehrerer Hochschulen):	Nein
Kooperation:	Université de Lorraine / Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes
Hochschule:	Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes
Aktenzeichen:	S35-0
Typ des Studiengangs:	binational
Standort (Campus) des Studiengangs (Bitte teilen Sie uns hier den Standort des Studiengangs mit, falls dieser vom Hauptverwaltungssitz abweicht.):	Saarbrücken
Kurzbeschreibung des Studiengangs:	<input type="text"/>
Studienverlauf:	<input type="text"/>
Studierendenflüsse:	<input type="text"/>
Allgemeine Informationen	
Fachbereich:	Ingenieurwissenschaften / Architektur
Fachrichtung:	Informatik
Beginn des integrierten Studienganges:	<input type="text"/>



Guide des études en ligne

2. Interface

➤ Pour les visiteurs du site de l'UFA

- ✓ interface graphique retravaillée
- ✓ coordonnées du partenaire affichées directement
- ✓ les données des menus s'actualisent en fonction des critères déjà sélectionnés



Guide des études en ligne

2. Interface

The screenshot shows a web browser displaying the website www.dfh-ufa.org. The page is titled "Deutsch-Französische Journalistik" and features a search bar and navigation menu. The main content area includes a blue header with four dropdown menus for filtering: "Fachbereich:" (set to "journalismus"), "Studienart:" (set to "Bitte wählen"), "Ort im Heimatland:" (set to "Bitte wählen"), and "Ort im Partnerland:" (set to "Bitte wählen"). Below this is a sidebar menu with categories like "PROGRAMME", "FORSCHUNGSWEGWEISER", "DEUTSCH-FRANZÖSISCHE DOKTORANDENKOLLEGS", "WISSENSCHAFTLICHE VERANSTALTUNGEN", "STUDIENFÜHRER" (highlighted), "GEISTES- UND SOZIALWISSENSCHAFTEN", "INGENIEUR-, NATURWISSENSCHAFTEN, MATHEMATIK UND INFORMATIK", "LEHRERBILDUNG", "RECHTSWISSENSCHAFTEN", and "WIRTSCHAFTSWISSENSCHAFTEN". The main content area displays "Deutsch-Französische Journalistik" with details for "Hochschule" (U Freiburg) and "Partnerhochschule/n" (U Strasbourg). The "Hochschule" section lists "U Freiburg", "Albert-Ludwigs-Universität Freiburg", "Hochschultyp" (Universität), and "Fachbereichsadresse" (Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, D 79085 Freiburg im Breisgau). The "Partnerhochschule/n" section lists "U Strasbourg", "Université de Strasbourg", "Hochschultyp" (Université), and a logo for "Université de Strasbourg".



Guide des études en ligne

2. Interface

- Présentation divisée en rubriques.
- En cliquant sur une rubrique, le contenu s'affiche
✓ permet une meilleure lisibilité

Programmbeauftragte_r

Prof. Dr. Daniel Jacob
Tel: +49 (0)761 203 3171
Fax: 0049 (0) 761/203-2006
E-Mail: daniel.jacob@romanistik.uni-freiburg.de
WWW: <http://www.fz.uni-freiburg.de/studium/iwb>

Ansprechpartner_in

Michael Schäfer
Tel: +49 (0)761 203-96763
E-Mail: michael.schaefer@fz.uni-freiburg.de
Guilhem Fernandez (Studienkoordinator)
Tel: +49 (0)761 203 8973
E-Mail: guilhem.fernandez@fz.uni-freiburg.de
Florent Dousselin
Tel: +49 (0)761 203 96 768
E-Mail: florent.dousselin@fz.uni-freiburg.de
Letzte Aktualisierung: 21. Dezember 2018

+ Studiengang und -verlauf

+ Voraussetzung und Zulassungsverfahren

+ Sprachkenntnisse

+ Besonderheiten



Guide des études en ligne

2. Interface

- Voraussetzung und Zulassungsverfahren

Studienvoraussetzungen

Zum Studium im Studiengang Master of Arts Deutsch-Französische Journalistik kann nur zugelassen werden, wer 1. einen ersten Abschluss mit einem Notendurchschnitt von mindestens 2,5 an einer deutschen Hochschule in einem Bachelorstudiengang oder in einem gleichwertigen mindestens dreijährigen Studiengang an einer deutschen oder ausländischen Hochschule erworben hat und 2. über Kenntnisse der deutschen Sprache verfügt, die mindestens dem Niveau C1 des Gemeinsamen europäischen Referenzrahmens für Sprachen entsprechen, sowie über Kenntnisse der französischen Sprache, die mindestens dem Niveau B2 des Gemeinsamen europäischen Referenzrahmens für Sprachen entsprechen.

Zulassungsverfahren

Bewerbung:

Für eine Bewerbung sind die folgenden Unterlagen erforderlich:

- Vollständig ausgefüllter Zulassungsantrag
- eine amtlich beglaubigte Kopie des Zeugnisses des ersten Hochschulabschlusses
- eine aussagekräftige inhaltliche Übersicht über alle Studien- und Prüfungsleistungen des ersten Hochschulabschlusses (Leistungsübersicht - Transcript of Records) in amtlich beglaubigter Kopie
- geeignete Nachweise über ausreichende Sprachkenntnisse in beglaubigter Kopie
- ein tabellarischer Lebenslauf in deutscher oder französischer Sprache
- ein in deutscher oder französischer Sprache verfasstes Motivationsschreiben im Umfang von höchstens zwei DIN-A4-Seiten, in dem der Bewerber/die Bewerberin seine/ihre persönlichen Beweggründe für die Aufnahme eines Studiums im Studiengang Master of Arts Interkulturelle Studien - Deutschland und Frankreich darlegt
- eine von dem Bewerber/der Bewerberin eigenhändig unterschriebene Erklärung in deutscher Sprache, dass er/sie das Motivationsschreiben selbstständig und ohne fremde Hilfe angefertigt und die aus fremden Quellen übernommenen Inhalte als solche kenntlich gemacht hat (Vorlage in Kürze online verfügbar)

Ausführliche Informationen zu den einzureichenden Bewerbungsunterlagen finden Sie unter:

<http://fz.uni-freiburg.de/studium/iwb/bewerbung-iwb>

Bewerbungsadresse:

Frankreich-Zentrum

Albert-Ludwigs-Universität

Bewerbungsfrist

Das Studium kann ausschließlich im Wintersemester aufgenommen werden. Die vollständigen Bewerbungsunterlagen müssen jeweils bis zum 30. Juni am Frankreich-Zentrum eingegangen sein.

[schließen X](#)



3. Justification de l'utilisation des allocations

1. Utilisation des allocations 2018/2019

- utilisation des allocations en conformité avec les directives d'éligibilité de l'UFA
- respect des principes relatifs à une bonne utilisation des fonds publics
- période pour les dépenses : engagées du 01/09/2018 au 31/08/2019 et liquidées avant le 31/10/2019



Aides aux frais de fonctionnement

- **Quelles sont les dépenses acceptées par l'UFA ?**
- ✓ frais de personnel
- ✓ frais de déplacement et de séjour
- ✓ frais administratifs
- ✓ équipement
- ✓ frais de réception et de restauration (35 € par repas et par participant)
- ✓ dépenses spécifiques engagées pour les étudiants (séminaires, salons...)
- ✓ frais liés à la communication et à la promotion du cursus :

=> Utilisation du logo ou label de l'UFA !



Aides à la mobilité

- virement par l'UFA à l'établissement qui reverse aux étudiants
- reversement aux étudiants dans un délai maximum de 3 semaines
- respect de la répartition fixée dans la convention d'allocation
- désistement et abandon des études = remboursement



2 . Justificatifs de l'utilisation des allocations 2018/2019

➤ « Infos en ligne » / année universitaire 2018/2019

➤ Délais :

✓ jusqu'au **31 octobre 2019** :

➤ validation des rubriques « Aides aux frais de fonctionnement et
« Aides à la mobilité »

✓ jusqu'au **31 décembre 2019** :

➤ validation du rapport d'activité en ligne

➤ envoi par voie postale du justificatif avec signature(s)

➤ remboursement des allocations non utilisées



Aides aux frais de fonctionnement

➤ **Les différentes rubriques :**

- ✓ frais de personnel
- ✓ frais de déplacement et de séjour
- ✓ frais administratifs
- ✓ frais de réception et de restauration
- ✓ frais liés à la communication et à la promotion du cursus



Aides aux frais de fonctionnement

- Remplir le formulaire :
 - ✓ choisir le type de frais
 - ✓ ajouter la date de la facture, le montant et l'objet des dépenses
 - ✓ ne pas oublier d'enregistrer les informations

- Après avoir complété la liste des dépenses
=> **Validation de la liste complète**

- Les montants indiqués seront automatiquement additionnés et pré-intégrés dans le décompte des allocations

- La modification du justificatif d'utilisation des allocations ne sera plus possible après la mise en paiement de la convention d'allocations pour 2019/2020



Aides à la mobilité

- Tableau pré-rempli avec les noms des étudiants inscrits auprès de l'UFA pour 2018/2019
 - Informations complémentaires à renseigner
- => enregistrer après chaque indication**
- Valider la liste complète
 - Les aides à la mobilité versées seront automatiquement additionnées et pré-remplies dans le décompte des allocations



Rapport d'activité

- formulaire à compléter en ligne
- questions concernant le cursus, les étudiants et le déroulement du cursus
- sera mis à la disposition des évaluateurs dans le cadre de l'évaluation avec le rapport des étudiants



Décompte des allocations

- récapitulatif des allocations accordées et dépensées
- apparaît aussi dans le justificatif d'utilisation des allocations à signer par la direction de l'établissement et/ou l'agence comptable
- pour les frais de fonctionnement comme pour les aides à la mobilité, les soldes seront à rembourser à l'UFA



Justificatif de l'utilisation des allocations attribuées par l'UFA

- document en version PDF sous « Justificatif d'utilisation des allocations »
- document à imprimer après validation des justificatifs d'utilisation des aides aux frais de fonctionnement et des aides à la mobilité
- document à dater, tamponner et signer (avec la signature juridiquement valide du représentant de l'établissement et/ou celle de l'agent comptable)
- original à envoyer à l'UFA par voie postale au plus tard pour le

31 décembre 2019



Déclarer des doubles diplômés

- Choisir la rubrique correspondante sous Infos en ligne
- Etablir une liste :
 - ✓ sélectionner l'étudiant concerné
 - ✓ vérifier l'intitulé des diplômes allemand et français
 - ✓ remplir la date de l'obtention de diplôme et – le cas échéant – ajouter des remarques
 - ✓ enregistrer après chaque donnée
- Demander l'établissement des certificats :
 - ✓ vérifier la liste complétée
 - ✓ valider la liste
 - ✓ indiquer une date pour l'envoi des certificats (4 semaines de délai minimum !)



4. Dépôt d'une demande de soutien

- renouvellement obligatoire tous les 4 ans
- 2 mai 2019 : publication de l'appel à projets
- 30 juin 2019 : date limite pour le dépôt de la manifestation d'intérêt (document pdf)
- 31 octobre 2019 : date limite de validation de la demande de soutien en ligne
- avril 2020 : annonce des résultats de l'évaluation pour un début de soutien en 2020-21

Des questions ?



✉ **Financement des cursus :**

Hélène Dinter

dinter@dfh-ufa.org

✉ **Guide des études en ligne :**

Nicolas Hinz

hinz@dfh-ufa.org

✉ **Utilisation des allocations :**

Kim Cumbo

cumbo@dfh-ufa.org

✉ **Evaluation :**

Sabine Kletzke-Vuković

kletzke@dfh-ufa.org

www.dfh-ufa.org